



Dirigeants d'Entreprise :
C'est simple de protéger votre patrimoine !

ESPACE CONSEIL 

Une autre idée de l'assurance

CODE PARTENAIRE PACK : 04310058

AIG
EUROPE

Une force au service de votre développement

AIG EUROPE EST UNE SOCIÉTÉ MEMBRE D'AMERICAN INTERNATIONAL GROUP, INC. (AIG)

Diriger votre entreprise, C'est aussi engager votre responsabilité personnelle et exposer votre patrimoine !

Les Dirigeants des Petites et Moyennes Entreprises sont animés plus qu'ailleurs par des valeurs d'engagement, d'initiative, d'implication. Ces hommes et ces femmes, au sein d'entités souples et réactives évoluent dans un monde où la prise de risque fait partie du quotidien.

Diriger une entreprise, c'est faire des choix, prendre des décisions... Cela signifie exposer son patrimoine personnel, notamment en cas de mise en cause personnelle pour faute de gestion. Le saviez-vous ?

Qui sont les Dirigeants concernés ?

Dirigeants de droit, salariés ou non, notamment :

- Le Gérant
- Le Président
- Les Administrateurs
- Le Directeur Général
- Le Directeur Général Délégué
- Les membres du Directoire et leur Président
- Les membres du Conseil de Surveillance et leur Président.

Dirigeants de fait, salariés ou non :

- Toute personne physique reconnue Dirigeant de fait par un Tribunal
- Toute personne physique recherchée pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, gestion ou supervision, exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

Qui peut vous demander des comptes ?

- Les actionnaires
- L'administrateur judiciaire
- Les employés
- Les pouvoirs publics
- Les concurrents
- ... Toute personne ayant intérêt à agir.

Que peut-on vous reprocher ?

- Toute faute de gestion (information financière inexacte, investissements disproportionnés par rapport aux capacités financières de l'entreprise, poursuite d'une activité déficitaire...)
- Tout non respect
 - des lois en matière sociale, fiscale, concurrentielle, sanitaire...
 - des textes réglementant l'activité de votre entreprise.
- Toute violation des statuts (non respect de l'objet social, dépassement des pouvoirs en matière d'investissement...).

EXEMPLE DE SINISTRE

Face à une très forte croissance en 1998 le Gérant d'une SARL ne met pas en place les outils de gestion adaptés. 18 mois plus tard c'est la cessation de paiement, puis le redressement judiciaire et enfin la liquidation. Le liquidateur engage une action en comblement de passif. La mise en cause porte sur 1,5 M €. Les juges retiennent deux fautes de gestion : « l'impréparation et la non maîtrise de la croissance d'activité », ainsi que « la déclaration tardive de la cessation de paiement ». La condamnation s'élève à 480000 €.



ESPACE CONSEIL
Une autre idée de l'assurance
CODE PARTENAIRE PACK : 04310058



PACK Dirigeants d'Entreprise,
pour ne plus dire : "si j'avais su"

PACK Dirigeants d'Entreprise : le choix entre 3 solutions simples, efficaces et adaptées

Dans le monde économique actuel, la protection des Dirigeants est l'une des spécialités d'AIG Europe.

Ces risques très spécifiques exigent en effet une expertise et une expérience au carrefour de nombreux domaines financiers, juridiques, fiscaux.

Avec PACK Dirigeants d'Entreprise, AIG Europe met à votre disposition son savoir-faire pour vous protéger de ces risques bien réels et vous rendre cette liberté d'esprit et d'action que votre entreprise réclame.

Ces contrats PACK s'adressent à toutes les entreprises jusqu'à 25 millions € de chiffre d'affaires.

Simple

- Un seul formulaire à compléter en quelques minutes
- Pas de liste nominative des Dirigeants à assurer
- Pas de bilan et/ou compte de résultats à communiquer
- Chaque année, un renouvellement du contrat sans formulaire à compléter

Efficaces

- Une vraie protection de votre patrimoine personnel
- La prise en charge de vos frais de défense (au civil et au pénal)
- L'indemnisation des dommages et intérêts, y compris les conséquences financières d'un comblement de passif
- Une garantie sans franchise
- Incorporation automatique des filiales dans le périmètre de garantie

Adaptées

- Trois niveaux de protection pour mieux s'adapter aux besoins de l'entreprise et de ses dirigeants :

PACK
« Essentiel »

PACK
« Sécurité »

PACK
« Confort »

- Flexibilité dans le choix du montant de la garantie
- Un service d'information juridique aux Dirigeants, pour une meilleure gestion des risques de leurs entreprises



EXEMPLE DE SINISTRE

1999, une entreprise française s'implante dans un pays d'Europe de l'Est, en créant une filiale "X" afin d'exploiter une concession de transports de voyageurs. Fin 2000, sur décision gouvernementale, la dite concession est retirée à la filiale. Cette décision engendre une perte financière importante suivie d'une liquidation de l'entreprise courant 2001. Début 2002, un des créanciers de la filiale engage une action judiciaire à l'encontre des huit administrateurs de la filiale "X" pour non respect de la législation du droit des sociétés du pays : un "bilan de contrôle" aurait dû être effectué et publié ; ce que la filiale n'a pas fait. 410 000 € de dommages et intérêts sont réglés en transaction amiable.

ALLO INFO JURIDIQUE

En souscrivant la garantie PACK DIRIGEANTS D'ENTREPRISE vous avez accès, pendant la période de validité de votre contrat, à une équipe de spécialistes pour répondre aux différentes préoccupations juridiques auxquelles votre Entreprise peut être confrontée : la fiscalité, le droit commercial, la réglementation concernant l'activité de votre entreprise, etc.

ESPACE CONSEIL
Une autre idée de l'assurance

CODE PARTENAIRE PACK : 04310058



PACK Dirigeants

d'Entreprise, un concept
d'assurance innovant



AIG Europe et PACK Dirigeants d'Entreprise : une force au service des petites et moyennes entreprises.

AIG Europe S.A. témoigne d'une expérience de plus de 50 ans dans la gestion des risques d'entreprises en Europe, qu'ils soient simples ou complexes.

AIG Europe fait partie d'un réseau international, fort de 400 bureaux dans 130 pays et juridictions. Ce réseau permet à AIG Europe d'accompagner et de servir les entreprises où qu'elles soient installées, quels que soient leurs statuts et leurs choix de fonctionnement, en regard des connaissances des lois locales, des langues, des us et coutumes.

AIG Europe et PACK Dirigeants d'Entreprise : un incontournable d'aujourd'hui à la disposition des petites et moyennes entreprises.

ESPACE CONSEIL 
Une autre idée de l'assurance
CODE PARTENAIRE PACK : 04310058



Département Risques Financiers
Tour AIG
92079 Paris La Défense 2 Cedex
Tél. : +33 1 49 02 43 14
+33 1 49 02 45 05
Fax: +33 1 49 02 44 84
Internet: www.aigeurope.fr

BORDEAUX
Tél. : 05 57 35 98 14
Fax: 05 57 35 98 13

PARIS
Tél. : 01 49 02 46 58
Fax: 01 49 02 46 52

LILLE
Tél. : 03 28 53 58 70
Fax: 03 28 53 57 15

LYON
Tél. : 04 78 38 74 20
Fax: 04 78 37 48 44

NANTES
Tél. : 02 40 89 78 00
Fax: 02 40 08 00 12

STRASBOURG
Tél. : 03 88 52 81 40
Fax: 03 88 25 75 07

Entreprise régie par le code des assurances. R.C.S. Nanterre B 552 128 795 00135

Le présent document n'a pas de valeur contractuelle. Pour connaître l'étendue exacte des garanties offertes, il convient de se référer au texte des Conditions Générales et au bulletin de souscription.